Free

L'ATP GRANDIT GRANDIT GRANDIT...

Après l'ajout de presque 50 villes il y a deux semaines (cf. **édition du 11 décembre**), l'Assistance Technique de Proximité de Free s'étend cette fois à 40 nouvelles villes !

Les plus chanceux seront les Val-d'Oisiens, qui triplent le nombre de communes desservies ! Le Val d'Oise qui possédait «seulement» 11 villes couvertes par le service, dispose désormais de 22 villes supplémentaires :
Sannois, Ermont, Franconville, Le Plessis Bouchard, Taverny, Montmorency, Deuil la Barre, Saint Gratien, Herblay, Soisy sous Montmorency, Cormeilles en Parisis, Beauchamp, Saint Leu la Forêt, Montigny-lès-Cormeilles, Saint-Prix, Pierrelaye, La Frette-sur-Seine, Bessancourt, Andilly, Eaubonne, Montlignon et Enghien les Bains.

Les habitants du Var seront également bien lotis, avec 8 nouvelles villes rejoignant ainsi Toulon et la Seyne-sur-Mer (Fréjus, Saint-Raphael, Six-Fours-Les-Plages, La Garde, La Valette-Du-Var, Sanary-Sur-Mer, La Crau et Ollioules).

Les isérois voient de leur côté 4 nouvelles villes rejoindre les rangs (Voreppe, Voiron, Claix et Pont-De-Claix). Plus au sud, les Alpes-Maritimes peuvent souhaiter la bienvenue à Cannes La Bocca, Juan Les Pins et Le Cannet.

Enfin retour en Île-de-France avec 3 nouvelles villes dans Val-de-Marne à savoir Joinville-le-Pont, Champigny-sur-Marne et Maisons-Alfort.

Pour rappel, si les rendez-vous avec les techniciens Free sont possibles dans n'importe quelle zone dégroupée, l'ATP permet de déplacer un technicien beaucoup plus rapidement et toujours gratuitement (sauf en cas d'absence).

«L'Assistance Technique de Proximité est joignable du lundi au vendredi de 8 heures à 22 h 15 au 0811 92 30 XX (remplacer XX par le numéro de département)». Le rendez-vous est expliqué dans l'animation suivante :
http://www.free.fr/assistance/2319--3-animations-procedures-l-intervention-d-un-technicien-itinerant.html.
Ces nouveaux ajouts portent à 288 le nombre de villes couvertes, soit plus de 15 millions de français !

Et comme le soulignait Martin il y a deux semaines, l'ATP ne concerne pas que les vilains parisiens puisque le service de proximité couvre même la petite ville de Saint-Léonard dans la Marne et ses... 77 habitants :-)

Free

UNE INVITATION PAS BANALE...

La sortie des jeux-vidéos sur la Freebox s'est accompagnée dans le même temps de l'ouverture partielle du code interne de notre box adorée. Cette ouverture permettant aux Freenautes les plus expérimentés de créer leurs propres jeux, leur permettra également la création de petites applications qu'il sera possible d'ajouter à notre Freebox...

Afin de notamment présenter son futur «FreeStore», magasin virtuel où seront catalogués les futurs jeux et applications, Free organisera fin janvier, une formation technique sur deux jours.

«Élixir est un framework applicatif permettant de développer des jeux et autres logiciels, notamment sur Freebox HD. Il est basé sur un moteur ECMAscript et les Enlightenment Foundation Libraries.
Plus d'informations sur le site : **http://elixir.freebox.fr/**.
Freebox S.A.S. propose gratuitement aux développeurs, amateurs ou professionnels, une formation technique sur ce toolkit en deux jours. En matinée, les participants assisteront à des présentations des principales fonctionnalités du framework, suivies éventuellement de travaux pratiques sur PC. La fin de journée sera consacrée au développement d'un projet personnel, conseillé et assisté par les spécialistes Élixir».

Le programme des deux jours peut-être téléchargé à cette adresse :
http://groups.google.com/group/freebox-elixir/web/EDD.pdf.

A noter que pour les séances pratiques, un ordinateur portable sera nécessaire. Et pour une organisation optimale, l'inscription à ces «Elixir Dev' Days» sera obligatoire via l'envoi d'un mail à **cbail(at)freebox.fr**

Au format PDF, cette newsletter est cliquable. Les mots en gras cachent des liens hypertextes. Passez la main Acrobat Reader sur l'un de ces mots, un W apparaît. Cliquez. Vous êtes sur Internet ;-)
Toutes les marques de commerce, marques de service, logos et autres marques qui pourraient apparaitre dans cette newsletter appartiennent à leurs propriétaires respectifs.